



NOTE D'INFORMATION

Une formation professionnelle mondiale pour un marché du travail mondial

Reculer les frontières de la formation: perspectives et défis

Dans un paysage de concurrence mondiale sans précédent, de technologie en évolution rapide, de normes de régulation mondiales, de populations de plus en plus mobiles et d'apparition constante de nouveaux emplois et de nouvelles palettes de compétences, l'introduction d'éléments nouveaux – de nouvelles formes d'offre et de certification – dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP) n'a rien de surprenant. L'EFP n'est plus le pré carré des systèmes nationaux. De nouveaux acteurs – organismes sectoriels internationaux, agences multilatérales, sociétés multinationales – se sont implantés sur le territoire, modifiant les modes de transmission, d'acquisition et d'évaluation des compétences.

Les autorités nationales et publiques chargées de l'éducation et de la formation conservent un rôle central dans le maintien des normes. Les preuves de compétences résident dans les certifications reconnues, qui exigent des dispositifs d'assurance qualité régis par des autorités dignes de confiance. Il s'agit encore le plus souvent d'autorités publiques. Néanmoins, de nombreux pays européens comprennent la nécessité d'intégrer une dimension mondiale dans le développement ou l'actualisation de leurs certifications, programmes d'études et curricula nationaux. Les pays utilisent aussi des référentiels élaborés par des organismes internationaux et sectoriels pour définir leurs propres critères nationaux. Dans des secteurs comme l'aviation et la navigation maritime, c'est sur le droit international que s'appuient les certifications nationales.

«Nous sommes déterminés à contribuer davantage à la compétitivité internationale des actifs formés dans les systèmes européens d'EFP et à améliorer la reconnaissance des certifications de l'EFP en Europe et à l'échelle mondiale.»

Source: Extrait de la déclaration des ministres chargés de l'EFP, préambule aux conclusions de Riga sur un nouvel ensemble d'objectifs à moyen terme dans le domaine de l'EFP pour la période 2015-2020 (Riga, juin 2015) [en anglais uniquement].
http://www.izm.gov.lv/images/RigaConclusions_2015.pdf

Reconnaissant l'importance de cette tendance, les ministres chargés de l'EFP se sont engagés en juin 2015 à relever le défi de la mondialisation.

La perspective mondialisée mise en avant dans les conclusions de Riga englobe les certifications sectorielles internationales et leurs liens potentiels avec le cadre européen des certifications (CEC). La Commission européenne examine actuellement diverses mesures à prendre à cet égard.

Penser au-delà de l'éducation formelle: initiatives en Europe

Un certain nombre d'entités publiques, privées ou semi-privées ont élaboré un système ou cadre de certifications sectorielles internationales, qui revêt différentes formes: il peut viser uniquement la définition de normes ou s'étendre aux certifications elles-mêmes.

Initiatives des agences européennes

Les flux migratoires croissants font peser des contraintes particulières sur les agents chargés du droit d'asile et du contrôle des frontières. Frontex, l'agence de l'Union européenne (UE) pour la gestion des frontières extérieures de l'UE, a pris conscience que tous les gardes-frontières dans l'UE ne sont pas soumis aux mêmes normes professionnelles. Les systèmes diffèrent considérablement d'un pays à l'autre: certains disposent de gardes-frontières spécialisés, tandis que d'autres utilisent des unités de police ou autres autorités. Or, pour que les autorités frontalières – côtières ou terrestres – remplissent leur mission selon les mêmes normes, il était nécessaire d'établir un *modus operandi* commun, dépassant ces différences. Frontex a mis en place une certification harmonisée pour les gardes-frontières, ainsi qu'un programme de formation sur mesure complémentaire à la formation nationale. Le cadre de certifications

sectorielles (*sectoral qualifications framework – SQF*) de Frontex pour les gardes-frontières définit les résultats de formation inhérents à toutes les activités de contrôle des frontières dans l'ensemble de l'UE. Il s'applique à tous les niveaux de certification sanctionnant les formations, professionnelles ou académiques, de garde-frontière. Frontex procède actuellement à l'établissement de normes communes, y compris de normes d'évaluation liées à ses résultats d'apprentissage, et de méthodes permettant de garantir le respect de ces normes. L'élaboration d'un système global d'assurance qualité est en cours, de même que des activités de validation du SQF au sein de plusieurs systèmes nationaux de certifications.

Le Bureau européen d'appui en matière d'asile (*European Asylum Support Office – EASO*), autre agence européenne, voit dans la formation un instrument pratique essentiel pour mener à bien l'une de ses principales missions, à savoir garantir la mise en œuvre effective du régime d'asile européen commun (RAEC). L'EASO élabore et dispense une formation commune pour améliorer la qualité et renforcer l'harmonisation du régime d'asile. La qualité de la formation sera facilitée par l'instauration d'une procédure européenne de certification et d'homologation du programme de formation de l'EASO. Les pays membres de l'UE et d'autres États joueront un rôle central, au sein du groupe de travail ad hoc de l'EASO, dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette procédure, qui s'entend sans préjudice des systèmes nationaux.

Ces dix dernières années, Frontex a mis en place des curricula et référentiels de formation communs, en coopération avec tous les États membres/pays de l'espace Schengen, afin de répondre à leurs besoins nationaux. Ces curricula et formations sont partagés avec les organisations nationales désireuses de les utiliser. De même, l'EASO plaide en faveur d'une certification sectorielle internationale harmonisée sanctionnant son programme déjà harmonisé de formation des préposés aux demandes d'asile.

Initiatives des organismes sectoriels

Le guide des formations de la Fédération européenne de la soudure (*European Welding Federation – EWF*) couvre tous les niveaux professionnels de la technologie de la soudure et des domaines connexes, y compris le soudage des plastiques et le soudage sous l'eau. Ces formations donnent lieu à 31 certifications dans les États membres et non membres de l'UE.

Pour répondre aux besoins du secteur, l'EWF a également mis en place des formations spécifiques de courte durée sans visée certificative.

«Le système d'enseignement, de formation et de certification des travailleurs de la soudure de l'EWF est reconnu à l'échelle mondiale, non seulement par les organismes de formation et d'homologation, mais aussi par le secteur lui-même – sa cible première. Ce système est validé par ISO, en l'occurrence par la norme "ISO 14731 – coordination en soudage, tâches et responsabilités" –, qui atteste les compétences techniques du coordinateur des activités de soudage».

Source: European Welding Federation.
<http://www.ewf.be/training-qualification>.

L'Association européenne pour la formation dans les services bancaires et financiers (*European Banking and Financial Services Training Association*) a instauré la «*triple E qualification*», une norme de qualité pour les diplômes professionnels dans le secteur européen des services bancaires et financiers. Il ne s'agit pas d'une certification, mais d'une procédure d'agrément des établissements qui délivrent ces diplômes. Cette norme de qualité intègre trois instruments pour l'éducation et la formation tout au long de la vie: CEC, EQAVET et ECVET⁽¹⁾. Elle a été élaborée pour restaurer la confiance dans le secteur bancaire.

Partenariats entre multinationales et autorités publiques

En Irlande, un groupe comprenant des experts internationaux s'est constitué pour examiner la demande de Microsoft Irlande de devenir prestataire pour le Conseil de certification pour l'enseignement et la formation supérieurs (*Higher Education and Training Awards Committee – HETAC*, désormais QQI), dans le respect des politiques et procédures d'assurance qualité. Ce groupe d'experts a aussi examiné la demande connexe de Microsoft Irlande de validation de cinq programmes de niveau 6 du cadre national des certifications (niv. 5 du CEC). En 2010, un agrément en ce sens a été accordé à la société.

Cette interaction prometteuse entre autorités publiques et société privée n'a toutefois pas produit les résultats escomptés. Microsoft n'a jamais délivré de certifications de l'HETAC et les partenaires n'ont jamais activé, comme cela avait été prévu, le mécanisme externe d'assurance qualité. Lorsque l'agrément a expiré, en 2015, rien n'a été fait pour le

⁽¹⁾ Cadre européen des certifications, cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'EFP et système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFP.

reconduire. Les autorités irlandaises recherchent des solutions de remplacement.

Réponses au sein des systèmes nationaux

Études d'impact national

Les États membres étudient depuis longtemps l'impact au niveau national des programmes dispensés et des certifications délivrées par les organismes non gouvernementaux. L'un des premiers exemples à cet égard est celui du Danemark, qui a effectué il y a déjà dix ans une étude sur la mondialisation. Tout récemment, la Lettonie a publié un rapport qui identifie les avantages de l'EFP mondialisé, tels que la compétitivité internationale accrue dans les programmes et curricula et les meilleures perspectives de développement professionnel des enseignants et formateurs.

Coopération de pair à pair

Les États membres coopèrent pour améliorer leurs systèmes d'EFP et s'assurer que ceux-ci restent en phase avec les évolutions intervenant au niveau mondial dans chaque secteur. Ils organisent des échanges entre ministères, organismes de normalisation, prestataires d'EFP et entreprises afin d'étudier les possibilités d'internationalisation de l'EFP. Ils développent parfois des modules relevant d'un tronc commun fondés sur des résultats d'apprentissage prédéfinis. Une telle coopération européenne permet de renforcer les synergies des systèmes d'EFP avec l'économie et la société locales et garantit que l'EFP continue de répondre aux besoins locaux tout en conservant une souplesse suffisante d'adaptation aux enjeux mondiaux.

Les États membres coopèrent aussi avec les pays tiers – un exemple à cet égard est le partenariat pour l'enseignement professionnel États-Unis/Danemark – pour élaborer des référentiels de compétences et développer et évaluer les curricula.

Concours

Les autorités nationales qui ont besoin d'établir des référentiels visant à combler les déficits de compétences ont trouvé dans les Olympiades des métiers une ressource précieuse. Les spécifications normalisées des Olympiades sont élaborées en consultation avec l'industrie et réexaminées pour chaque cycle de concours, soit tous les deux ans. Des pays tels que le Royaume-Uni, la Finlande et la Suisse ont intégré ces normes mondiales dans les programmes de formation de leur système national.

Conseils pour les compétences

Dans certains pays, les divers acteurs concernés sont représentés au sein de conseils sectoriels pour les compétences, qui participent à l'élaboration des référentiels de certification et à l'offre de formation. Ces conseils sectoriels contribuent à définir la stratégie nationale d'EFP et à répondre à l'évolution des besoins du marché. Nombre d'entre eux entretiennent des liens étroits à l'échelle mondiale et mènent leurs propres activités de formation.

Chaque conseil se concentre sur un secteur spécifique de l'économie nationale, auquel il offre une plate-forme de coopération entre les acteurs concernés, de sorte que ceux-ci puissent mieux comprendre l'évolution potentielle des besoins en matière d'emploi et de compétences et contribuer à l'élaboration des politiques liées à l'EFP et aux normes de certification.

Défis politiques

Qualité

Le degré de crédibilité sur le marché du travail et à l'échelle mondiale des certifications et des programmes et curricula de formation internationaux dépend de la disponibilité de dispositifs d'assurance qualité transparents. Si cela constitue aussi un défi pour les certifications nationales – et l'assurance qualité sera assurément au cœur de l'action des États membres en matière d'EFP, dès lors qu'il s'agit d'un objectif des conclusions de Riga de 2015 –, la diversité considérable des solutions internationales rend celles-ci encore plus tributaires de dispositifs d'assurance qualité visibles et fiables.

Les questions centrales pour la recherche du Cedefop sur la mondialisation de l'EFP sont désormais les suivantes:

- quels types de dispositifs d'assurance qualité chaque secteur met-il en œuvre?
- ces dispositifs sont-ils explicites et transparents et jusqu'à quel point?

«La qualité de l'offre d'EFP dépend in fine de l'instauration par les gouvernements de conditions propices à l'assurance qualité et à la qualité de l'enseignement... Mais, si nous voulons vraiment progresser (pour stimuler la qualité), l'adhésion de tous les acteurs concernés est impérative».

Source: Marianne Thyssen, Commissaire chargée de l'emploi, des affaires sociales, des compétences et de la mobilité professionnelle, intervenant lors de la réunion des ministres chargés de l'EFP et des partenaires sociaux sur l'innovation pour l'avenir de l'EFP («*Innovating for the future of VET*»), tenue à Riga en juin 2015.

Équilibre

Au-delà de l'assurance qualité, l'UE et ses États membres doivent aussi décider du dosage optimal de solutions mondialisées et nationales.

Les curricula nationaux conformes aux normes internationales offrent aux apprenants la possibilité d'acquérir des certifications internationales, et pas uniquement nationales. Cependant, la prudence est de mise lorsqu'il s'agit d'intégrer des solutions de formation mondiales. S'appuyer excessivement sur des solutions mondiales risque de relâcher les normes et de diluer l'impact des systèmes d'éducation et de formation. L'intégration insuffisante de solutions mondiales peut nuire à la compétitivité et à la pertinence des solutions nationales sur un marché du travail mondialisé.

Le défi pour les décideurs politiques est de coopérer avec toutes les parties concernées pour définir le rôle optimal des solutions mondialisées en matière de certifications, référentiels et curricula pour chaque secteur et au sein de chaque système d'éducation et de formation. Inversement, le défi pour les prestataires de certifications et curricula internationaux réside dans leur adaptabilité aux normes définies par les systèmes nationaux.

Certifications conjointes

La technologie, les marchés du travail ouverts et la société appellent des solutions communes qui ne peuvent être définies exclusivement au sein d'un cadre national. Les certifications européennes conjointes ont leur pertinence dans un contexte d'entreprises qui opèrent à l'échelle transfrontalière, par exemple dans les secteurs de la logistique et des transports ou dans certaines branches de la production.

Dès lors, une coopération volontaire entre acteurs nationaux et sectoriels est indispensable.

Le rôle des parties prenantes européennes (Commission essentiellement, mais aussi acteurs sectoriels au niveau de l'UE) pourrait être de convenir d'un cadre stable au sein duquel seraient développées des certifications professionnelles conjointes. À cette fin, il convient d'élaborer une méthode de travail non seulement pour les phases de développement (comme c'est actuellement le cas dans le cadre du programme pour l'éducation et formation tout au long de la vie et d'Erasmus+), mais aussi pour les phases nécessaires à la mise en œuvre permanente des certifications conjointes.

Activités du Cedefop

Le Cedefop a débuté ses travaux sur la mondialisation de l'EFP par une étude sur les certifications internationales publiée en novembre 2012. Le Centre apporte son concours aux autorités nationales, aux organismes sectoriels et aux agences de l'UE, comme Frontex et l'EASO, en leur fournissant des informations sur les moyens de garantir, au-delà des systèmes et des frontières, la pertinence et la fiabilité de leurs certifications. Le Centre a maintenant entrepris une étude de recherche sur divers aspects de la mondialisation de l'EFP, notamment:

- l'influence des évolutions mondiales sur les systèmes nationaux d'EFP;
- les réponses actuellement apportées au défi de la mondialisation par les différents systèmes nationaux;
- le degré de complémentarité des curricula et certifications internationaux d'EFP par rapport aux curricula et certifications nationaux;
- l'adaptabilité ou non des secteurs internationaux délivrant des certifications aux critères nationaux lors de la mise en place de programmes d'enseignement et de formation.

Publication du Cedefop sur les certifications internationales.

<http://www.cedefop.europa.eu/node/11854>

Conférence «*Impact of globalisation on VET: challenges and opportunities*» [Impact de la mondialisation sur l'EFP: défis et perspectives], Thessalonique, 26 et 27 novembre 2015.

<http://www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/events/cedefop-conference-impact-globalisation-vet-challenges-and-opportunities>



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Note d'information – 9104 FR

N° cat. TI-BB-15-008-FR-N

ISBN 978-92-896-1831-1, doi: 10.2801/264100

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2015

Tous droits réservés.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'Union Européenne. Pour les recevoir régulièrement, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante: briefingnotes@cedefop.europa.eu

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

Boîte Postale 22427, 55102 Thessalonique, Grèce

Europe 123, 57001 Thessalonique, Grèce

Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020

Courriel: info@cedefop.europa.eu

Visitez notre portail www.cedefop.europa.eu